



PARTICIPATION

CRÉER UN CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

OBJECTIFS

- FAVORISER** la participation citoyenne des jeunes.
- REPRÉSENTER** la voix des jeunes du territoire lors des réunions du conseil municipal et influencer les décisions prises par les élus.
- APPRENDRE** comment fonctionne la gouvernance locale de son territoire.
- S'ENGAGER** à travers des initiatives liées à l'environnement, à l'éducation, à la santé, à la culture, à la sécurité, à la mobilité etc.
- COLLABORER** entre acteurs locaux et décisionnaires, sans barrières d'âges.

QUI S'IMPLIQUE ?

Un groupe de jeune (primaire, collège, lycée), un ou des élu.e.s, et un agent de la commune

POINTS DE VIGILANCE

Laisser la liberté aux jeunes de découvrir le dispositif pour qu'ils s'en saisissent ! Attention à cet âge, l'engagement sur le long terme est compliqué mais pas impossible...

AIDES FINANCIÈRES

Le conseil municipal des jeunes peut créer une junior association, permettant de bénéficier d'un certain nombre d'avantages notamment la possibilité d'ouvrir un compte bancaire et de disposer d'un chéquier au nom du conseil municipal.

TEMPS NÉCESSAIRE : 1 AN

1

Définissez clairement l'objectif du conseil municipal des jeunes (participation citoyenne, sensibiliser aux enjeux locaux etc...) pour orienter les actions futures.

2

Obtenez le soutien et l'approbation du conseil municipal en présentant vos idées de projets et les avantages d'un conseil municipal des jeunes sur le territoire.

3

Déterminez la structure : le nombre de membres, les critères de sélection, la durée du mandat, les responsabilités, etc.

4

Lancer une campagne de recrutement (avec une date limite) : demandé aux jeunes intéressés d'envoyer une lettre ou une vidéo pour se présenter et expliquer leurs motivations.

5

Réunir les jeunes sélectionnés expliquer les attentes, discuter des objectifs et des projets potentiels. Encouragez les jeunes à exprimer leurs idées et leurs préoccupations.

6

Etablissez une charte de fonctionnement en concertation avec les jeunes du futur conseil comprenant les règles du conseil municipal, telles que les procédures de réunion, la participation requise, la confidentialité, etc.

BUDGET : DÉPEND DES PROJETS

ALLER
PLUS
LOIN

LIRE :
LE DÉVELOPPEMENT DU SENTIMENT DE
POUVOIR D'AGIR CHEZ LES JEUNES (E.MORIN,
2022)

ECOUTER :
• QUAND LA JEUNESSE S'ENGAGE
• MODE D'EMPLOI D'UN CONSEIL
MUNICIPAL DES JEUNES



MOUNTAIN
RIDERS

CREER UN CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

ENTRETIEN AVEC VERONIQUE RIONDET (1/2)

JUIN 2023

QUI ÊTES-VOUS ?

Je suis Véronique Riondet, élue à Lans-en-Vercors sur le pôle culture et élue à la communauté de commune du Vercors.

DÉCOUVRIR LA FONCTION D'ÉLU

Lorsque Michael Kraemer, le maire de Lans-en-Vercors s'est présenté aux élections municipales, un de nos objectifs était de mettre en place un conseil municipal des jeunes. Cela nous paraissait important de transmettre aux jeunes les valeurs de la citoyenneté, de s'investir, découvrir la fonction d'élue, faire connaître les différents services de la commune et de la communauté de communes etc...

D'un côté il y a les gens d'un certain âge, élu.e.s qui ont une vision partielle et bien arrêtée, de l'autre il y a les jeunes, qui seront les futurs habitants de nos territoires. Réfléchir avec eux c'est avant tout s'enrichir mutuellement.

LA MISE EN ROUTE

En 2015, lors du premier mandat du maire actuel, on a demandé aux jeunes intéressés de nous envoyer une lettre ou une vidéo pour se présenter et justifier leur motivation à s'investir dans ce conseil. Ensuite, on les a réunis puis on a établi une charte de fonctionnement faisant office de règlement, voté au conseil municipal de la commune.

La mise en place a été assez longue car il a fallu se rencontrer, discuter des objectifs du projet mais une fois en place ça roule !

LA COMPOSITION

Ils sont 10 jeunes très motivés avec des emplois du temps très chargés (musique, sport, études etc...).

Ça va du niveau CM2 au lycée. A la base, on avait fixé une limite entre CM2 et collégien et puis finalement certains collégiens passant au lycée ont souhaité continuer avec nous.



DES EXEMPLES DE PROJETS

Les jeunes s'investissent beaucoup au niveau de la commune sur les thématiques de l'environnement et de la mobilité.

Depuis 3 ans, ils organisent des journées éco-citoyennes une fois par an. Au départ, c'était une journée de ramassage des déchets donc c'était vraiment quelque chose de très limité. Ils ont voulu en faire un moment de rencontres avec les acteurs du territoire, notamment la communauté de commune, Mountain riders, l'association de la pêche avec les aspects étude faune et flore et puis différentes acteurs locaux qui interviennent pour l'environnement. Ils travaillent à la rénovation d'une cabane avec l'Office national des forêts (ONF), la cabane de Fontfroide. Ils ont travaillé avec l'architecte pour faire les plans, avec l'ONF pour choisir les arbres qu'il a fallu abattre. En ce moment, ils réfléchissent au moyen de monter les arbres avec des chevaux.

Parallèlement, ils ont mis en place un concours des maisons fleuries. Aussi, chaque année pour Noël il y a un concours des maisons illuminées mais cette année vis-à-vis des problématiques de pollution lumineuse, ils ont préféré faire un concours de bonhomme de neige.

Et d'autres projets voient le jour comme la visite de la station d'épuration à Villard de Lans, la rencontre de sénateurs et députés à Paris, l'organisation d'un forum des associations inter-communales etc...

ENTRETIEN AVEC VERONIQUE RIONDET (2/2) JUIN 2023

UNE FOIS PAR MOIS

Le conseil se réunit une fois par mois le mardi de 17h à 19h avec Elodie, chargée de mission à Lans-en-Vercors, la charnière du groupe qui fait le lien entre nous tous, nous accompagne, envoie le mail pour les rappels de réunion, rédige un compte-rendu qu'elle nous envoie en mettant les parents des jeunes en copie etc...

En parallèle, les jeunes sont invités à venir au conseil municipal du village, mais sans obligation car c'est vrai que c'est assez tard le soir...dans tous les cas ils sont associés à la vie de la commune.

Il n'y a pas de mandat en tant que tel, mais on leur demande de s'engager sur un an, pour pouvoir suivre un projet tout du long. Après il y a une certaine souplesse et ils sont tout à fait libres, je crois que c'est ce qui leur plaît aussi... L'ambiance est sympa !

CHACUN À SON NIVEAU!

Quand les jeunes souhaitent nous rejoindre, ils peuvent venir assister à une rencontre avec les le conseil, moi et Elodie. Généralement, ils viennent avec un copain ou une copine qui est déjà dans le conseil. Ils discutent et posent des questions sur les projets (fréquence des réunions, obligations de venir ou non à toutes les séances, possibilité de s'investir sur un seul projet...)

S'ils sont intéressés ils restent avec nous et sinon aucune obligation ils peuvent repartir sans intégrer le conseil. C'est plutôt libre, il n'y a pas de contrainte, on sait qu'à cet âge là c'est difficile de s'engager sur du long terme. Mais chacun à son niveau, amène son expérience et son envie et ça se passe vraiment bien !

Au début du mandat, il y a une présentation officielle aux membres du conseil municipal. On leur demande de temps en temps de venir pour présenter les avancées des projets, faire un bilan de leurs actions etc...Dernièrement ils sont allés au conseil municipal de Villard de Lans pour présenter leur projet de rénovation de cabane.

Ce qui est bien c'est que les jeunes puissent venir voir comment on peut s'engager et faire bouger les choses sur leur territoire !

Contact : veronique.riondet@lansenvercors.fr



QUEL BUDGET ?

La commune attribue au conseil municipal des jeunes un budget de 2000€/an. En fait, on se rend compte que parfois il n'y a pas besoin d'autant et d'autres fois il faut plus donc en fonction de leur projet cela dépend. Dans tous les cas, il y a toujours un budget pour le conseil municipal des jeunes.

Pour chaque gros événement de la commune (journée écocitoyenne, journée de Noël etc...) les jeunes du conseil vendent des gâteaux ou autres (chamallow grillé dans une bûche canadienne par exemple). Comme la mairie, n'a pas le droit d'encaisser l'argent, les jeunes ont créé une junior association. Ils ont donc un compte en banque et l'argent qu'ils récoltent est mis sur ce compte contribuant au financement de leur projet. Par exemple pour leur voyage à Paris en septembre, la mairie paye le transport mais sur place la recette de leurs ventes leur permettra de subvenir à leurs besoins !

DES DIFFICULTÉS MINIMES

La difficulté c'est de réunir tout le monde en même temps ! Elodie a mis en place un groupe "Whatsapp" conseil municipal des jeunes pour rapidement communiquer et fluidifier les échanges avec les jeunes et les parents

UN CONSEIL ?

Ne pas avoir peur de se lancer, au départ ça demande un peu d'engagement et du temps de la part des élus et des agents mais c'est riche en valeurs et en échanges !



LANS-EN-VERCORS

